

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 11/07/2017 à 20 h 30

Présents: Chantal Chaix, Angélique Euloge, Marie-Estelle Gauthier, Isabelle Morineaud, Emilie Drouet, Martial Baille, Lionel Crespy, Gilbert Lombard, Christian Trabuc, Alain Martinez.

Absents excusés : Patrick Ronin (Pouvoir Isabelle Morineaud) et Sébastien BONNEAU.

Secrétaire de séance : Emilie Drouet.

Mme le Maire annonce à l'ensemble du conseil municipal la démission de Mr René BESSON.

- **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18 mai 2017**
Approuvé à l'unanimité
- **Construction logements sociaux le mardaric :**

ATTRIBUTION DES MARCHES

Mme le Maire nous présente l'analyse des offres opérée par Mr WALLON Architecte. Nous disposons d'un tableau récapitulant par lot les différents devis des entreprises ayant répondu à l'appel d'offre.

Globalement, l'estimatif de l'architecte s'élève à 496 000€ et le montant cumulé de toutes les entreprises retenues s'élève lui à 440 107.08€.

Les propositions de l'architecte aux vues de tous les éléments exposés sont retenues à l'unanimité.

MODIFICATION DE LA SERVITUDE DE PASSAGE PROPRIETE LAUGIER

Un extrait du cadastre actuel avec la modification souhaitée en pointillé nous est distribué. Ce document a été dressé par le géomètre Pierre LAGARDE et soumis à Mr LAUGIER. Ce dernier a donné son accord. La surface est inchangée mais il est nécessaire de rédiger un acte notarial pour valider la modification de l'emprise de la servitude. Le conseil donne à l'unanimité le pouvoir à Mme le Maire pour signer l'acte. Les frais d'acte seront pris en charge par la commune. Le notaire sera Me BAYLE à Sisteron.

- **Travaux sur réseau de collecte des eaux usées Approbation du dossier de consultation des entreprises :**

Mme le Maire rappelle au conseil le projet de travaux destinés à réhabiliter le réseau de collecte des eaux usées à Salignac. Il se décompose en deux lots :

- Travaux de remplacement de canalisation
- Travaux de réhabilitation de canalisation et de regards par l'intérieur.

Le montant estimé des travaux étant inférieur au seuil de procédure formalisée, nous pouvons cependant avoir recours à un marché en procédure adaptée.

Le cabinet consultant RX ingénierie a rédigé un dossier de consultation des entreprises qui explique pas à pas la marche à suivre pour prétendre au marché et les conditions à respecter pour être sélectionné. Les critères de choix se basent à 60% sur le prix des prestations et à 40% sur la valeur technique de l'offre appréciée au regard du mémoire technique.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le dossier de consultation des entreprises pour l'opération « Réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées à Salignac ».

• **Retour de la compétence scolaire à la commune.**

Mme le Maire fait le point sur la situation de la communauté de commune concernant les compétences « école » et « péri scolaire ». En effet, elle nous explique qu'au sein de la communauté actuelle existent des disparités. Toutes les communes de la communauté n'ont pas forcément les mêmes compétences en matière de périscolaire ou école.

La législation prévoit un an pour l'homogénéisation de ces compétences au sein des communautés. Si les décisions ne sont pas prises, la préfecture trancherait et ces deux compétences reviendraient en totalité à la communauté de communes JLVD.

Mme le Maire nous expose les différentes possibilités pour nous demander notre avis, indiquant que ce sont les conseillers communautaires qui voteront une des quatre propositions suivantes :

- La communauté détient la totalité des compétences sur l'ensemble du territoire,
- La compétence école revient aux communes, le périscolaire à la communauté,
- La communauté garde uniquement la charge de l'investissement et de la maintenance excluant alors celle du fonctionnement qui reviendrait aux communes,
- Les communes reprennent la totalité des compétences scolaires et péri scolaires.

Le conseil, après discussion est unanime et souhaite que les communes de notre communauté puissent récupérer la totalité de la compétence scolaire (école + périscolaire).

• **Désignation d'un délégué communal au syndicat départemental d'énergie (SDE) et au syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD)**

Sont nommés	Isabelle MORINEAUD	à l'unanimité déléguée titulaire	du SDE
	Lionel CRESPIY	à l'unanimité délégué suppléant	du SDE
	Chantal CHAIX	à l'unanimité déléguée titulaire	du SMAVD
	Marie-Estelle GAUTHIER	à l'unanimité délégué suppléant	du SMAVD

• **Travaux de stabilisation Blocs Rocheux Sens, demande de subvention auprès du conseil départemental au titre des amendes de police 2017.**

Le conseil autorise à l'unanimité Mme le Maire à déposer un dossier de demande de subvention pour les travaux de stabilisation des blocs rocheux dans le quartier de SENS auprès du Conseil Départemental des AHP au titre des amendes de police pour l'année 2017.

• **Recensement de la population 2018 Nomination du coordonnateur communal,**

Dans le cadre du recensement de la population qui aura lieu en Janvier/Février 2018, Marie Hélène BAILLE, secrétaire de mairie, est nommée à l'unanimité par le conseil pour être la coordonnatrice communale.

• **Maintien de la trésorerie de Volonne.**

La trésorerie de Volonne étant menacée de fermeture pour la fin de l'année 2017, le conseil municipal vote à l'unanimité une motion de soutien pour son maintien.

• **Questions diverses**

Isabelle Morineaud nous annonce avec plaisir la mise en place de nouveaux agrès sur l'aire de jeux communale.

Des retours positifs sont rapportés sur l'inauguration des travaux du centre village ayant eu lieu le 30/06 dernier.